

Département de l'Essonne, commune de

# Mérobert

## Élaboration du plan local d'urbanisme

Plu prescrit le 11 janvier 2013

Plu arrêté le 20 mai 2015

Plu approuvé le 9 mars 2016

Vu pour être annexé à la délibération du  
conseil municipal du 9 mars 2016  
approuvant le plan local d'urbanisme de la  
commune de Mérobert

Le maire,  
Alain Martin

## Annexes sanitaires Notice technique

Date :

**23 février 2016**

Phase :

**Approbation**

**6.1**

Mairie de **Mérobert**, 1, place de l'Église (91780)

Tel : 01 64 95 47 01 - télécopie : 01 64 95 47 11 - courriel : [mairie.merobert@wanadoo.fr](mailto:mairie.merobert@wanadoo.fr)

Agence Gilson & Associés, Sas, paysage et urbanisme 2, rue des Côtes 28000 Chartres

# 1 – Alimentation en eau potable

## Gestion :

La production et la distribution d'eau potable sont organisées de la manière suivante :

- Production : Syndicat intercommunal des eaux de Plessis-Saint-Benoist
- Mode de gestion : affermage
- Nom et adresse de l'organisme gestionnaire : Véolia

- Projets (*interconnexion, réhabilitation, renforcement, etc*) : /

## Captage :

- Type : captages
- Nombre de forages : 2 captages
- Localisation : situés en dehors de la commune
- Volume total prélevé : 23 702 m<sup>3</sup>/an pour la commune de Mérobert
- Qualité de l'eau (*joindre le dernier rapport d'analyse*) : voir fiches jointes
- Existence de périmètre(s) de protection sur le territoire communal ou débordant sur le territoire communal (*précisez s'ils sont ou non déclarés d'utilité publique*) : aucun

## Réservoir :

- Nombre de réservoirs : sur la commune de Plessis-Saint-Benoist
- Type : château d'eau

## Réseau :

- État général : bon
- Secteurs où la pression est insuffisante (*précisez*) : /
- Problèmes particuliers (*canalisation en plomb par exemple, etc, précisez*) : le remplacement des branchements en plomb est en cours.

## Informations administratives

Unité de distribution : MEROBERT

Communes concernées : L'ensemble de la commune

Gestionnaire : Véolia

Origine de l'eau : Le réseau auquel appartient votre commune est alimenté par des captages situés à Plessis Saint Benoist et Richarville. L'eau subit une simple chloration.

Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production et sur le réseau de distribution. La DDASS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse concerne la qualité de l'eau distribuée. Elle prend en compte les résultats des 2 échantillons prélevés en production (après traitement lorsqu'il existe) et des 9 échantillons prélevés en distribution (robinet de consommateur).

## Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Eau de très bonne qualité bactériologique

Tous les prélèvements sont conformes. Nombre de prélèvements : 11

## Nitrates

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre. Au delà de cette valeur limite réglementaire l'eau ne doit pas être consommée par les nourrissons et les femmes enceintes.

Eau contenant des nitrates à une concentration sans risque pour la santé

Moyenne : 25 mg/l

Maximum : 26 mg/l

Nombre de prélèvements : 2

## Dureté

La dureté correspond à la présence de calcium et de magnésium dans l'eau et s'exprime en degré français. La consommation d'une eau dure n'est pas dangereuse pour la santé. Elle présente surtout l'inconvénient d'entartrer les récipients et les conduites. Au contraire, une eau adoucie peut dans certaines conditions dissoudre les métaux des canalisations et entraîner des risques pour la santé. Aucune valeur limite réglementaire concernant ce paramètre n'est fixée.

Eau calcaire

Teneur : 26 °F

1 prélèvement effectué

Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

## Fluor

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre.

Eau très peu fluorée

Teneur : 0,2 mg/l

1 prélèvement effectué

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition de caries. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés, sel...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé

## Pesticides

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. L'exposition de la population s'apprécie en trois classes : Classe A = La teneur ne dépasse jamais la valeur réglementaire de 0,1 µ/L ; Classe B1 : La teneur dépasse la valeur réglementaire mais faiblement ou sur une période inférieure à 30 jours. Aucune restriction d'usage n'est nécessaire ; Classe B2 = La teneur dépasse la valeur réglementaire de façon importante ou sur une période supérieure à 30 jours. Des restrictions d'usage de l'eau sont imposées. Plus de 200 molécules phytosanitaires sont analysées sur chaque prélèvement.

Classe = A

Teneur inférieure au seuil de détection

(Atrazine)

1 prélèvement effectué

## Conclusion

L'eau distribuée en 2010 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.

## Conseils

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau 2 à 3 minutes avant de la boire.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Pour les usages courants, la qualité de l'eau distribuée à votre robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un adoucisseur, n'oubliez pas de l'entretenir régulièrement. Une installation mal entretenue peut accélérer la dissolution des métaux lourds constitutifs des conduites, ou devenir un foyer de développement microbien. Si vous possédez un adoucisseur, assurez vous de disposer d'un robinet d'eau non adoucie où puiser l'eau destinée à la cuisine et à la boisson.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

## 2 – Assainissement des eaux usées

### Généralités :

- Le schéma directeur d'assainissement a été adopté.
  - . Secteurs actuellement desservis par l'assainissement collectif : la presque totalité de l'agglomération principale (3 habitations exclues) et l'ensemble du hameau.
  - . Secteurs où l'assainissement non collectif posera problème (*imperméabilité du sol, absence d'exutoire, zone inondable, etc*) : /
- Projets : /

### Gestion de l'assainissement collectif :

- Mode de gestion : commune
- Nom et adresse de l'organisme gestionnaire : mairie
- Nom et coordonnées téléphoniques de l'interlocuteur de l'organisme gestionnaire :  
responsable : M. Gouriou  
tel : 01 64 95 47 01

### Réseau de collecte des eaux usées :

- Type (*unitaire, séparatif, mixte, etc*) : séparatif
- Etat (*existe-t-il un diagnostic du réseau de collecte des eaux usées, si oui le transmettre au chargé d'étude si ce n'est déjà fait*) : /

### Traitement des eaux usées :

- Type de traitement (*boue activée, lagunage, filtre à sable, etc*) : lagunage le long du chemin de Mérobert à Guerville (n°13) ; filtres à sable à Aubray
- Capacité nominale : 800 et 60 équivalents habitants
- Charge actuelle : 54,2 m<sup>3</sup>/24 h
- Norme de rejet : conforme
- Rendement : 60%
- Exutoire : infiltration
- Traitement et destination des boues d'épuration : épandage tous les 10 ans
- Conclusions du dernier bilan 24 heures : . . . . .
- Existe-t-il des stations d'épurations situées sur les communes voisines et proches des limites communales, si oui précisez leur localisation : non

### L'assainissement non collectif :

- Existe-t-il un service public de l'assainissement non collectif (Spanc) : non, en cours de réalisation dans le cadre de la CCSE (communauté de communes de l'Étampes sud Essonne)
- Coordonnées du Spanc : /
- Prescriptions particulières concernant l'assainissement non collectif (*surface minimum de terrain, zones inondables, etc*) : /

### 3 – Gestion des déchets

La collecte et le traitement des déchets sont organisés de la manière suivante :

- Mode de gestion (*affermage, syndicat, etc*) : syndicat, Sictom de l'Hurepoix

Le SICTOM a en charge la collecte et le traitement des déchets de 47 communes Essonniennes, soit environ 105 000 habitants.

- Nom et adresse de l'organisme gestionnaire :

60 rue du Buisson Rondeau

BP 38 91650 Breuillet

Sictom.hurepoix@wanadoo.fr

tel : 01 69 94 14 14

- La collecte est assurée par le Sictom de l'Hurepoix qui délègue le traitement au Siatrava

**Le SITREVA – Syndicat Intercommunal pour le TRaitement Et la VALorisation des déchets** - est un syndicat mixte intercommunal, créé le 1er mars 1994, qui a pour compétence le traitement des déchets ménagers de 230 communes, représentant 310.000 habitants, réparties sur 4 départements (Yvelines, Essonne, Eure-et-Loir et Loir-et-Cher) et 2 régions administratives (Ile de France et Centre). Ce vaste territoire se caractérise par une disparité dans la densité de population et une diversité d'habitats qui génèrent diverses natures de déchets.

Sitrava

Le Bois Gaillard,

28150 Ouarville

BP80

19 rue Gustave Eiffel

78513 Rambouillet

-Type de collecte (*porte-à-porte, point d'apport volontaire (containers), déchetterie, etc*) et de traitement (*incinération, enfouissement, compostage, etc*) par catégories de déchets :

. ordures ménagères :	collecte : p à p 1fois/semaine	Traitement : incinération
. emballages recyclés :	collecte : .p à p 1fois/semaine	Traitement : recyclage
. déchets verts :	collecte : p à p 1fois/quinzaine	Traitement : compostage
. verre :	collecte : apport volontaire	Traitement : recyclage
. papier :	collecte : apport volontaire	Traitement : recyclage
. encombrants :	collecte : sur appel téléphonique	Traitement : enfouissement

- Localisation de l'unité de traitement ou du centre d'enfouissement : Ouarville (28)

- Localisation de la déchetterie : à Dourdan et Angerville.

CONSEIL GENERAL  
Direction de l'Environnement



SEA - ATD  
2, place André Mignot  
78012 VERSAILLES CEDEX  
01.39.07.78.81

## Service de l'Eau et de l'Assainissement Assistance Technique Départementale (ATD)

Commune de Mérobert

Nom de la station : **MEROBERT**

### Rapport de visite d'Autosurveillance réglementaire

Du : 05/09/2012

#### Descriptif de la station d'épuration

Commune d'implantation : Mérobert  
Code national (SANDRE) : 039139301000  
Date de mise en service de la station : janvier 1995  
Capacité constructeur : 800 EH (48 Kg DBO<sub>5</sub>)  
Débit nominal (de temps sec) : 120 m<sup>3</sup>/j  
Maître d'ouvrage : Commune de Mérobert  
Exploitant : Commune de Mérobert  
Maître d'œuvre : SAFEGE  
Constructeur : VOISIN  
Type d'épuration : Lagunage naturel  
Filières eau : Lagunage naturel, Prétraitements  
Filières boues : Deshydratation naturelle, Epaissement  
Type de réseau : Séparatif  
Nom du milieu récepteur : Infiltration (BEAUCE / CRAIE)

## Conditions d'intervention

---

Nom des personnes rencontrées : M. GOURIOU (employé municipal)  
Nom du ou des technicien(s) opérateur(s) : Madame Sophie PIEL  
Heure de la visite : 10h30  
Conditions météorologiques : Temps sec ensoleillé  
Hauteur des précipitations : 0 mm

## Conditions de mesures

---

Les mesures ont été effectuées du mercredi 5 septembre 2012 à 11 h au jeudi 6 septembre 2012 à 11 h.

La présente étude a pour but de réaliser pour le compte de la commune de MEROBERT un bilan d'autosurveillance réglementaire afin de :

- déterminer les charges hydrauliques et polluantes admises sur le dispositif,
- évaluer les rendements épuratoires ainsi que la qualité du rejet.

Pour réaliser cette étude, divers équipements de mesures et prélèvements ont été installés :

- un préleveur échantillonneur réfrigéré ISCO 3700, asservi au temps, a été mis en place au niveau de l'arrivée des eaux brutes,
- une mesure de débit a été réalisée à l'aide d'une centrale d'acquisition de données avec pinces ampérométriques placées sur le circuit électrique des pompes de relèvement des eaux usées dans le but d'enregistrer leur temps de fonctionnement.

Suite à une période prolongée de temps sec, le niveau d'eau dans les lagunes est bas et il n'y a pas de rejet dans le canal de sortie : le prélèvement d'eau traitée a donc été effectué à l'extrémité de la troisième lagune.

Les échantillons ont été confiés pour analyses au Laboratoire IPL EUROFINs aux Ulis (accrédité COFRAC).

## Compteurs

---

### Tableau des compteurs d'énergie :

Nombre de jours écoulés depuis le dernier relevé : 69 j

Compteur	Index	kWh/j depuis le 28/06/2012	kWh/j depuis le 24/05/2011 (#15mois)	kWh le jour du bilan	Commentaires
EDF	20225	3.5	3.1	3	
<b>TOTAL</b>		<b>3.5</b>	<b>3.1</b>	<b>3</b>	

Nombre de kW.h/kg de DBO<sub>5</sub> éliminé : 0.29  
Nombre de kW.h/m<sup>3</sup> d'eau traitée : 0.067

### Tableau des compteurs horaires :

Nombre de jours écoulés depuis le dernier relevé : 69 j

Compteur	Index (h)	Temps moyen journalier (h/j) depuis le 28/06/2012	Fonctionnement le jour du bilan	Commentaires
Relevage Pompe 1	7357	2.25	0.00	Pompe hors service
Relevage Pompe 2	230	3.03	2.28	

### Tableau des compteurs volumétriques :

Nombre de jours écoulés depuis le dernier relevé : 69 j

Compteur	Index (m <sup>3</sup> )	Volume moyen journalier (m <sup>3</sup> /j) depuis le 28/06/2012	Fonctionnement le jour du bilan	Commentaires
Volume traité	291538	105	46	

### Lagunage :

	Lagune 1	Lagune 2	Lagune 3
Surverse	Non	Non	Non
Couleur (aspect)	verte	verte	verte
Flottants	non	non	non

### Charge hydraulique :

Tableau des volumes horaires (m<sup>3</sup>/h) traités par la station d'épuration :

Heures	Volume traité	Heures	Volume traité	Heures	Volume traité
11 à 12 h	2.6	19 à 20 h	2.5	3 à 4 h	0.30
12 à 13 h	2.1	20 à 21 h	2.9	4 à 5 h	0.83
13 à 14 h	2.5	21 à 22 h	2.6	5 à 6 h	0.27
14 à 15 h	1.9	22 à 23 h	2.2	6 à 7 h	1.2
15 à 16 h	1.6	23 à 24 h	1.5	7 à 8 h	3.4
16 à 17 h	1.5	0 à 1 h	1.2	8 à 9 h	3.6
17 à 18 h	1.5	1 à 2 h	0.91	9 à 10 h	2.3
18 à 19 h	3.0	2 à 3 h	0.27	10 à 11 h	2.5

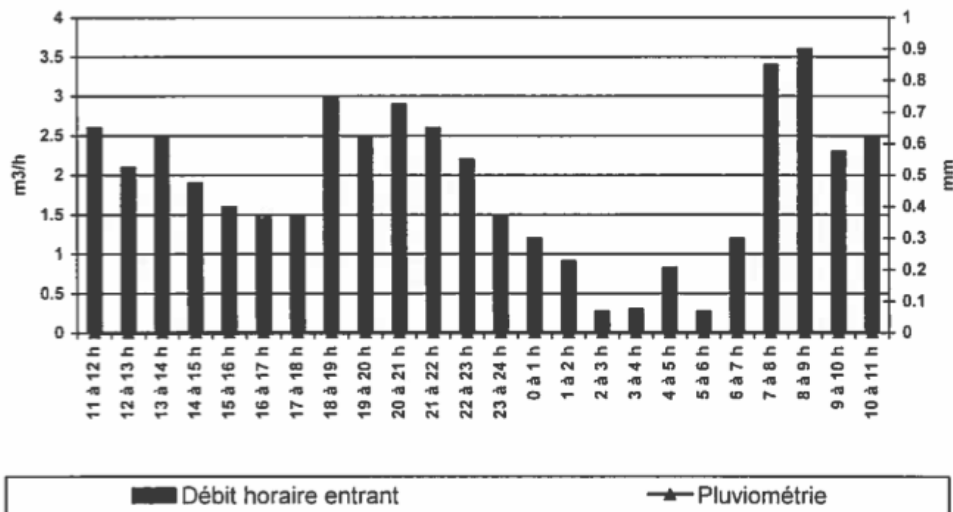
### Rappels :

- Période nocturne de 22 heures à 6 heures
- Conditions météorologiques : Temps sec ensoleillé
- Hauteur de pluie le jour de l'intervention : 0 mm

Synthèse :

Paramètres	Nominal	Mesuré	%
Volume journalier	120	45	38
Volume diurne en entrée		38	
Volume nocturne en entrée		7.4	
Débit horaire moyen	5	1.9	38
Débit horaire mini		0.27	
Débit horaire de pointe (par temps sec pour le nominal)	7	3.6	51
Coefficient de pointe		1.9	
Débit de pointe instantané	23		

### Graphique des débits horaires



## Flux et rendements :

**Tableau des concentrations et charges « Entrée/Sortie »**

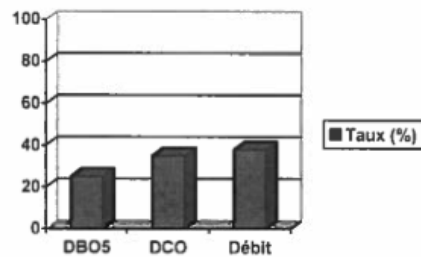
Paramètre	Entrée			Sortie		Rend. (%)
	Concent.	Charge (kg/j)	% du nominal	Concent.	Charge (kg/j)	
MES	180	8.1	14	54	2.4	70
DBO5	270	12	25	37	1.7	86
DCO	740	33	35	330	15	55
NK	92	4.1	35	19	0.86	79
NH4+	72	3.2		1.7	0.077	98
NO3-				<0.5	0.023	
NO2-				<0.01	0.00045	
NGL				19.5	0.88	
P total	9.8	0.44		3.9	0.18	60
DCO/DBO	2.7			8.9		

## Estimation de la population équivalente raccordée

Le jour de l'intervention, la population équivalente raccordée est estimée à :

- 301 EH au niveau hydraulique
- 203 EH au niveau organique (DBO<sub>5</sub>)
- 278 EH au niveau organique (DCO)

## Taux de charge



## Respect des exigences épuratoires

Paramètre	Sortie mesurée		Exigences épuratoires		
	Concent.	Rend(%)	Concent.	Rend (%)	Concent. Réhibit.
MES	54	70		50	
DBO5	37	86	35	60	
DCO	330	55		60	
NK	19	79			
NH4+	1.7	98			
NO3-	<0.5				
NO2-	<0.01				
NGL	19.5				
P total	3.9	60			

### Conclusions :

---

Les résultats du bilan d'autosurveillance sont conformes aux exigences réglementaires pour les paramètres MES et DBO5 (exigence en concentration ou rendement). Pour la DCO, le rendement minimal n'est pas atteint, mais le jugement de conformité devra être nuancé du fait que le prélèvement n'a pas pu être effectué au point de rejet.

La pompe n°1 est hors service le jour du bilan d'autosurveillance : elle devra rapidement être remise en service pour sécuriser le dispositif d'assainissement.

Le site est toujours entretenu avec beaucoup de sérieux par l'employé municipal.

Le Conseiller Technique

Madame Sophie PIEL

CONSEIL GENERAL  
Direction de l'Environnement



SEA - ATD  
2, place André Mignot  
78012 VERSAILLES CEDEX  
01.39.07.78.81

## Service de l'Eau et de l'Assainissement Assistance Technique Départementale (ATD)

Commune de Mérobert

Nom de la station : HAMEAU D'AUBRAY

### Rapport de visite d'Autosurveillance réglementaire

Du : 06/12/2011

#### Descriptif de la station d'épuration

Commune d'implantation : Mérobert  
Code national (SANDRE) : 039139302000  
Date de mise en service de la station : janvier 2001  
Capacité constructeur : 60 EH (3.6 Kg DBO<sub>5</sub>)  
Débit nominal (de temps sec) : 12 m<sup>3</sup>/j  
Maître d'ouvrage : Commune de Mérobert  
Exploitant : Commune de Mérobert  
Maître d'œuvre : SAFEGE  
Constructeur : VOISIN  
Type d'épuration : Filtre à sable  
Filières eau : Prétraitements, Infiltration, Stockage  
Filières boues : Deshydratation naturelle, Epaissement  
Type de réseau : Séparatif  
Nom du milieu récepteur : Fossé

## Conditions d'intervention

---

Nom des personnes rencontrées : M. GOURIOU  
Nom du ou des technicien(s) opérateur(s) : Madame Sophie PIEL  
Heure de la visite : 10h30  
Conditions météorologiques : Temps humide

## Conditions de mesures

---

Les mesures ont été effectuées du mardi 6 décembre 2011 à 11 h au mercredi 7 décembre 2011 à 11 h.

La présente intervention a pour but de réaliser pour le compte de la commune de Mérobert un bilan d'autosurveillance réglementaire de la station d'épuration du Hameau d'Aubray.

Pour réaliser cette étude, divers équipements de mesures et de prélèvements ont été installés.

### Amont station :

Un préleveur échantillonneur réfrigéré ISCO 3700 a été installé afin de réaliser un prélèvement moyen 24 h proportionnel au temps.

Le débit entrant a été mesuré par un débitmètre bulle à bulle ISCO 4230.

Un pluviomètre ISCO 674 a également été mis en place pour quantifier les éventuelles précipitations pendant le bilan d'autosurveillance.

### Aval station :

Un prélèvement ponctuel a été réalisé au niveau du rejet de la station.

## Compteurs

---

### **Tableau des compteurs d'énergie :**

Nombre de jours écoulés depuis le dernier relevé : 196 j

Compteur	Index	kWh/j depuis le 24/05/2011	kWh/j depuis le 13/11/2008 (#36mois)	kWh le jour du bilan	Commentaires
EDF	10535	1.8	2.6	2	
<b>TOTAL</b>		<b>1.8</b>	<b>2.6</b>	<b>2</b>	

Nombre de kW.h/kg de DBO<sub>5</sub> éliminé : 2.9  
Nombre de kW.h/m<sup>3</sup> d'eau traitée : 0.66

### Tableau des compteurs horaires :

Nombre de jours écoulés depuis le dernier relevé : 196 j

Compteur	Index (h)	Temps moyen journalier (h/j) depuis le 24/05/2011	Fonctionnement le jour du bilan	Commentaires
Relevage Pompe 1	1413	0.30	0.33	
Relevage Pompe 2	1288	0.29	0.02	Problème de démarrage de la pompe.

### Tableau des compteurs volumétriques :

Nombre de jours écoulés depuis le dernier relevé : 196 j

Compteur	Index (m <sup>3</sup> )	Volume moyen journalier (m <sup>3</sup> /j) depuis le 24/05/2011	Fonctionnement le jour du bilan	Commentaires
Volume traité	54023	12	7	

### Tableau des compteurs évènements :

Nombre de jours écoulés depuis le dernier relevé : 196 j

Compteur	Index	Nombre d'évènements le jour du bilan	Commentaires
Compteur de bâchées	318	1	

### Charge hydraulique :

Tableau des volumes horaires (m<sup>3</sup>/h) traités par la station d'épuration :

Heures	Volume traité	Heures	Volume traité	Heures	Volume traité
11 à 12 h	0.01	19 à 20 h	0.63	3 à 4 h	0.00
12 à 13 h	0.00	20 à 21 h	0.00	4 à 5 h	0.00
13 à 14 h	0.42	21 à 22 h	0.50	5 à 6 h	0.44
14 à 15 h	0.00	22 à 23 h	0.00	6 à 7 h	0.00
15 à 16 h	0.47	23 à 24 h	0.00	7 à 8 h	0.50
16 à 17 h	0.00	0 à 1 h	0.00	8 à 9 h	0.00
17 à 18 h	0.00	1 à 2 h	0.00	9 à 10 h	0.05
18 à 19 h	0.00	2 à 3 h	0.00	10 à 11 h	0.00

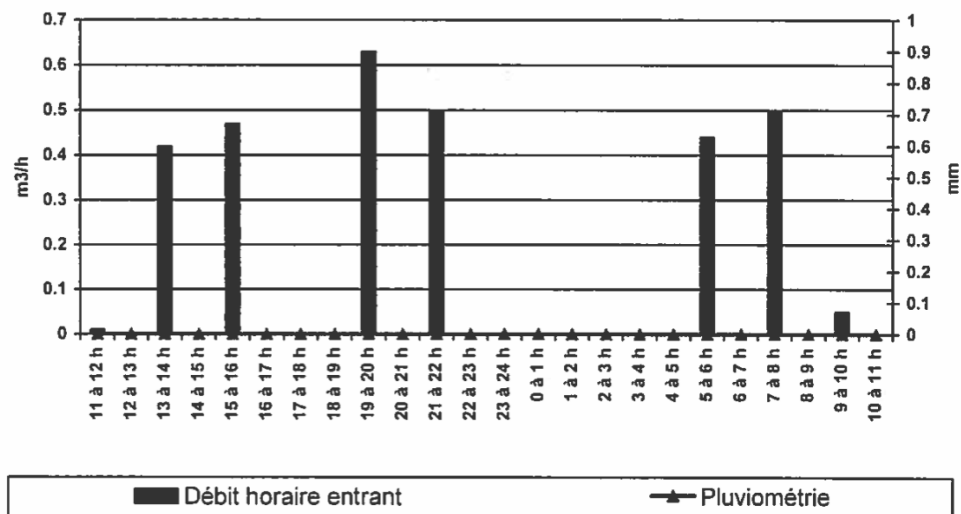
Rappels :

- Période nocturne de 22 heures à 6 heures
- Conditions météorologiques : Temps humide
- Hauteur de pluie le jour de l'intervention : 0 mm

Synthèse :

Paramètres	Nominal	Mesuré	%
Volume journalier	12	3.0	25
Volume diurne en entrée		2.6	
Volume nocturne en entrée		0.44	
Débit horaire moyen	0.50	0.13	25
Débit horaire mini			
Débit horaire de pointe (par temps sec pour le nominal)		0.63	
Coefficient de pointe		5.0	

### Graphique des débits horaires



## Flux et rendements :

**Tableau des concentrations et charges « Entrée/Sortie »**

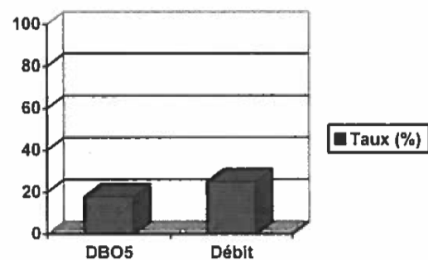
Paramètre	Entrée			Sortie		
	Concentr.	Charge (kg/j)	% du nominal	Concentr.	Charge (kg/j)	Rend. (%)
MES	130	0.39		15	0.045	88
DBO5	220	0.66	18	8	0.024	96
DCO	555	1.7		82	0.25	85
NK	105	0.32		14	0.042	87
NH4+	73	0.22		14	0.042	81
NO3-				27	0.082	
NO2-				11	0.033	
NGL	105	0.32		52	0.16	50
P total	11	0.033		5.5	0.017	50
DCO/DBO	2.5			10		

## Estimation de la population équivalente raccordée

Le jour de l'intervention, la population équivalente raccordée est estimée à :

- 20 EH au niveau hydraulique
- 11 EH au niveau organique (DBO<sub>5</sub>)
- 14 EH au niveau organique (DCO)

## Taux de charge



## Respect des exigences épuratoires

Paramètre	Sortie mesurée		Exigences épuratoires		
	Concent.	Rend(%)	Concent.	Rend (%)	Concent. Rédhbit.
MES	15	88		50	
DBO5	8	96	35	60	
DCO	82	85		60	
NK	14	87			
NH4+	14	81			
NO3-	27				
NO2-	11				
NGL	52	50			
P total	5.5	50			

### Conclusions :

---

Suite au colmatage des massifs filtrants, le sable a été remplacé en septembre. Un by-pass a également été mis en place lors de cette intervention (installation d'une vanne à l'extrémité de la conduite d'alimentation des lits).

Les conditions de fonctionnement de la station sont donc de nouveau satisfaisantes (bonne oxygénation des massifs filtrants et répartition homogène des effluents sur les lits de sable).

Les résultats d'analyses de ce bilan d'autosurveillance réglementaire sont conformes aux exigences, en concentration et en rendement.

Le conseiller technique

Sophie PIEL